



République Française
Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 septembre 2024

2024-09-17

Solde du versement 2024 aux associations du territoire

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75
Nombre de délégués titulaires présents : 46 (*dont suppléés : 3*)
Nombre de délégués titulaires absents : 29 (*dont représentés : 10*)

Votants : 56

Le 26 septembre 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 20 septembre 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Christophe DUPONT (*Arcey*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Michel GONIN (*Viethorey*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Claude HUEBER (*Onans*), Michaël HUGONNIOT (*Arcey*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), André PARROT (*Désandans*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Albéric CHOPARD (*Soye*), Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*),

ABSENTS SUPPLEES :

Pierre MAHON (*Cubrial*), représenté par son suppléant Jean-Luc LENOTTE ; Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), représenté par son suppléant Raphaël BOUZIANE ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), pouvoir à Jacky BOUVARD, Marc-André DODIVERS (*Blussans*), pouvoir à Edwige GARRESSUS ; Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Martine LOHSE (*l'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Joëlle PAHIN ; Stéphanie PACCHIOLI (*l'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Francis USARBARRENA ; Alain PASTEUR (*Arcey*), pouvoir à Bruno BEAUDREY ; Philippe JANUEL (*Avilley*), pouvoir à Joseph CUENOT ; Pierre PEGEOT (*La Prétière*), pouvoir à Marie-Blanche PERNOT ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*), pouvoir à Claude HUEBER.

ABSENTS :

Raymond BOBY (*Bournois*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Rodney HEDIN (*Abbenans*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Nathalie PARENT (*Sourans*), Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*),

SECRETAIRE DE SEANCE :

Claude HUEBER

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-09-17

Solde du versement 2024 aux associations du territoire

Le vice-Président en charge la vie associative présente le sujet à l'assemblée :

Il rappelle que la CC2VV a modifié son règlement en matière d'aide aux associations et autres organismes le 18 janvier 2023, avec mise en application à compter de 2023.

Dans ce document, il est précisé que les dossiers de demande seront soumis à l'avis des membres du Groupe de travail « Aide aux Associations » avant délibération en conseil communautaire.

Pour ce 2ème semestre, les membres du Groupe de travail se sont réunis afin de déterminer, au vu des critères définis dans le règlement (accès à la culture en milieu rural, actions en direction de la jeunesse et animation du territoire en lien avec les domaines de compétence de la CC) :

- ✓ la recevabilité des dossiers
- ✓ le choix d'un ou plusieurs dossiers (en cas de demande multiple d'une même association)
- ✓ le montant proposé, pour chaque dossier retenu

Sur les 4 dossiers ci-dessous, 2 ont été retenus et les membres du Groupe de travail proposent à l'assemblée de retenir les subventions suivantes, pour un total de 5 500 € :

N° Interne	Organisme	Intitulé de la demande	Montant demandé	Budget total	Montant octroyé
2024/14	Association sportive et culturelle – Ecole de Cuse et Adrisans	Participation de l'école aux jeux paralympiques de Paris (40 enfants et 7 bénévoles accompagnateurs - Subvention exceptionnelle justifiée par un évènement de renommée mondiale et qui représente une occasion unique de promouvoir l'inclusion et la diversité sportive, que la CC2VV tenait à accompagner -	1 000 €	21 480 €	500 €
2024/15	Mairie d'Accolans	80 ^{ème} anniversaire de la libération de la commune	4 000 €	6 080 €	Hors compétence
2024/16	Team FG Rallye	Demande de sponsoring pour courses automobiles – saison 2025	Entre 300 et 900 €	8 808 €	Hors compétence
Convention entre le Tour d'Alsace, la commune de l'Isle sur le Doubs et la CC2VV pour la 4 ^{ème} étape (27/07/2024) - subvention exceptionnelle -			5 000 €	10 000 €	5 000 €
		Total reliquat des demandes			5 500 €

L'exposé du vice-Président entendu et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **D'acter la liste des attributaires de subventions ci-dessus, pour le 2^{ème} semestre 2024, pour un montant total de subvention de 5 500.00 €**
- **D'autoriser le Président à notifier ces subventions et à signer tout document nécessaire à leur versement**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



<p><u>Délibération adoptée avec :</u> Voix pour : 56 Voix contre : 0 Abstention : 0</p>
